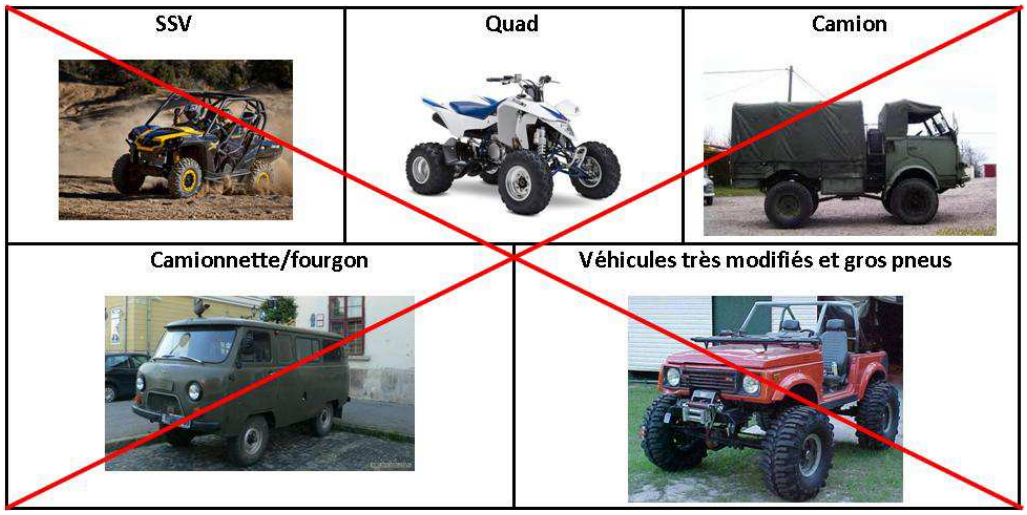
Mesdames, Messieurs les organisateurs de journées 4x4,

Le domaine du Marquenterre est heureux de vous accueillir pour une randonnée tout terrain sur son site. Je me permets cependant de rajouter au règlement intérieur quelques précisions pour que votre journée se déroule sans souci.

En effet le domaine du Marquenterre est avant tout un espace naturel, où l'activité 4x4 est encore tolérée. Cependant le domaine souhaite accueillir au maximum des véhicules de série, ou du moins, pas de véhicules modifiés. Cela dans un but d'impact visuel et sonore mais également de sécurité.

1. **<u>Ne sont pas acceptés</u>** sur le site du domaine du Marquenterre les **<u>véhicules suivants</u>** :



2. Tous les véhicules qui circulent sur le site doivent être assurés et avoir une carte grise ainsi que leur contrôle technique à jour. <u>Nous **n'acceptons pas de prototype**</u> sur le site
3. Dans la mesure du possible, **éviter les pneus extrêmes**, ici les pneus à gros crampons ne servent à rien, mais ils ont un fort impact sur la dégradation des montées 4x4.
4. Le domaine du Marquenterre **n'est pas un terrain de trials**, il y a des passages techniques mais nous précisons bien que les difficultés varient en fonction des conditions du terrain (sec ou humide)

Pour toutes questions n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Fanny Giraud

Responsable des Activités

Le domaine du Marquenterre®

SARL Domaine du Marquenterre
32, chemin des Garennes – B.P 20045 – 80120 Saint Quentin en Tourmont
Téléphone : 03 22 25 03 06 – Télécopie : 03 22 25 93 39 – Email : info@domainedumarquenterre.com
Adresse internet : www.domainedumarquenterre.com– N° Siret : 780 669 735 00018